

TROIS MEURTRES

DRAME

Un père de famille, sa femme et leurs deux fils ont été retrouvés morts hier à Genève. Le père avait déjà proféré des menaces.



TRAGIQUE
Le drame s'est produit au quai du Cheval-Blanc 7, dans le quartier des Acacias.



ENQUÊTE

L'équipe de la police scientifique a passé au peigne fin l'appartement du drame et le véhicule du père de famille. Photos: Christian Bonzon

DE QUOI ON PARLE?

Trois meurtres et un suicide: tout porte à croire qu'un père de famille a abattu sa femme et leurs deux enfants, hier dans le quartier des Acacias de Genève.



Keystone/Magali Girardin

Il était 18 h 49, lorsque la police a sorti le dernier cadavre sur une civière de l'immeuble du quartier des Acacias, à Genève. Avant cela, les secours avaient récupéré trois corps dans un froid glacial. En tout, ce sont un père, une mère et leurs deux fils adolescents qui ont été retrouvés morts par balle hier en début d'après-midi, révélait la TV Léman Bleu.

Les membres de la famille décimée étaient dispersés dans les quatre coins de l'appartement, selon la police. Le domicile de cinq pièces était fermé de l'intérieur. Les forces de l'ordre y ont aussi trouvé une arme de poing. En fin de journée, l'enquête s'orientait vers un drame familial: le père aurait abattu

sa famille avant de retourner son arme contre lui.

Selon nos informations, le fils aîné de 19 ans a suivi normalement ses cours au Collège Nicolas Bouvier, à Genève, mardi matin. «A midi, il est parti manger chez lui. Depuis, nous

«ILS AIMAIENT SE BALADER LE LONG DES QUAIS DE L'ARVE. OU ALLER AUX PUCES»

Une voisine de la famille

n'avons plus eu de nouvelles», confie une camarade en larmes.

Ce qui laisserait supposer que le drame a eu lieu ce jour-là, dans l'après-midi? Difficile d'en être certain. Car, personne dans le bâtiment de six étages n'a vu, entendu, remarqué quelque chose d'anormal. Alors que les parois des logements sont mal insonorisées. C'est une voisine qui a donné l'alarme. Elle s'était inquiétée de l'absence prolongée, et anormale, de la famille.

L'adolescent de 19 ans décédé n'avait donné aucun signe annonciateur du drame, selon sa camarade de collège. «C'était un type bien, tout ce qu'il y a de plus normal. Il aimait la

biologie et faisait du water-polo.» Son absence prolongée l'a interpellée. «Mais imaginer un tel drame... Il était très discret sur sa vie privée», explique-t-elle.

C'est la même incompréhension dans le voisinage. La famille ne posait aucun problème. Arrivée il y a dix ans, elle participait même à la bonne ambiance de ce bloc d'immeubles de loyers modérés. T. H., le père Suisse d'origine roumaine, âgé de 52 ans, était un individu jovial qui ne passait pas inaperçu. «Il était serrurier, depuis très longtemps à son compte. C'était un bosseur: je le croisais souvent à 7 h», explique une dame âgée qui le croisait régulièrement lorsqu'elle sor-

ET UN SUICIDE

AVIS D'EXPERT

PHILIP D. JAFFÉ, psychocriminologue et directeur de l'Institut universitaire Kurt Bösch à Sion (VS)



Michel Perret

«IL DEVAIT Y AVOIR UN SECRET»

■ Comment un papa peut-il décider de tuer toute sa famille?

Ce cas me fait penser aux familles qui abritent un gros secret. Les deux adolescents devaient être au courant. Le facteur déclencheur, c'est la menace que ce secret s'événue.

■ Pourtant les témoignages du voisinage s'accordent à dire que c'était une famille sans histoire...

C'est assez typique. Il y a généralement des efforts conséquents qui sont mis en œuvre pour donner l'illusion que tout va bien.

■ Comment un homme peut-il pareillement donner le change?

C'est souvent le cas d'hommes qui fonctionnent en mode dictatorial et qui tiennent leur famille bien en main. En même temps, ce sont des pauvres gars qui ont besoin d'armes à feu pour que tout le monde marche à la baguette.

■ Est-ce que ce genre de drame se planifie à l'avance?

Pour tuer des enfants aussi âgés, c'est-à-dire presque des adultes, et son épouse, qui pourraient tous se défendre, se protéger ou même attaquer, il faut se préparer. J'ai de la peine à imaginer que ce soit un geste spontané d'un homme qui pète les plombs après que sa femme lui a dit qu'elle le quitte. ■

Stéphane Berney

CADAVRES

Dans un froid glacial, les corps, qui étaient dispersés dans les quatre coins de l'appartement, ont été évacués sur des civières.



taut son chien. Une autre voisine ajoute: «Il faisait des blagues et avait un petit mot pour tout le monde. Il était très touchant.»

T. H. avait aussi un caractère fort. «Il ne se laissait pas faire. Il a construit une véranda sur son balcon, alors que c'est interdit. Il ne l'a pas détruite», raconte Rita (53 ans). En revanche, la mère (47 ans) était une femme au foyer beaucoup plus discrète. «Leurs fils aîné et cadet (16 ans) étaient de beaux jeunes hommes qui faisaient des études», ajoute Rita.

Un détail a aussi marqué le voisinage: le caractère fusionnel de la famille. Apparemment, ils sortaient très souvent tous ensemble. «Ils aimaient

se balader le long des quais de l'Arve. Ou aller aux puces à Plainpalais. Je les ai encore vus dimanche dernier», ajoute Rita.

Seul le concierge, qui connaissait bien T. H., a constaté un changement de comportement il y a deux mois. Un jour, il rencontre le père de famille, amaigri. «Je l'ai tout de suite remarqué, car il était grand et baraqué. Mais il n'avait pas l'air bien, ce jour-là. Il m'a dit: «Mieux vaut être malade. Comme cela, tu crèves.» Depuis, je ne l'ai pratiquement plus revu.»

C'est à ce moment que la chute a commencé pour T. H. Selon nos sources, il était dans un état dépressif et avait déjà proféré récemment des me-

«C'EST FOU DE VOIR COMMENT LES GENS PEUVENT CACHER LEUR DÉTRESSE»

Une voisine

naces de mort contre sa famille. Que s'est-il donc passé dans la tête de T. H.? Et que s'est-il passé ce fameux mardi midi, jour de la disparition de l'adolescent de son collègue?

Parmi la foule de questions que pose ce triple homicide suivi d'un suicide, il en reste une, plus lancinante que les autres: ce drame était-il prévi-

sible? La police genevoise devra forcément se poser cette question au cours de son enquête. Car derrière le masque de ce bon père de famille se cachait assurément un être torturé.

Or, depuis l'entrée en vigueur fin 2005 d'une nouvelle loi cantonale contre les violences domestiques, il est possible d'éloigner de son domicile un parent violent. Cette mesure d'éloignement administratif aurait-elle pu être engagée? Trois vies auraient-elles pu être sauvées? D'autres questions qui ne trouveront peut-être jamais de réponse. ■

Dominique Botti.

Avec la collaboration de Stéphane Berney et Fabiano Citroni